

2015-0158

2015-02-10

GROUPE	M	FONGICIDE
--------	----------	-----------

FOLPAN 50 WP (FOLPÈTE) FONGICIDE

COMMERCIAL

Un fongicide en poudre mouillable pour la répression d'un bon nombre de maladies fongiques sur certaines cultures de fruits, de légumes, de plantes ornementales et autres.

No. D'HOMOLOGATION 15654 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE: Folpète 50% e.a.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

Cause une irritation des yeux.

Peut être nocif s'il est avalé ou inhalé.

Entreposer dans un endroit frais et sec - Protéger contre toute chaleur excessive.

AVERTISSEMENT: Il faut suivre attentivement le mode d'emploi et les précautions. Lire l'étiquette avant l'emploi.

CONTENU NET 10 kg

Adama Agricultural Solutions Canada Ltd.

302 - 179 McDermot Avenue

Winnipeg, MB

R3B 0S1

855-264-6262

DIRECTIVES GÉNÉRALES:

Le Folpan 50 WP (Folpète) Fongicide est un fongicide en poudre mouillable qu'on peut combiner à la plupart des insecticides, adjuvants et fongicides en usage courant. Employer uniquement sur les cultures qui sont stipulées sur cette étiquette.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:

Gestion de la résistance, Folpan 50 WP (Folpète) Fongicide, fongicide du groupe M. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à Folpan 50 WP (Folpète) Fongicide et à d'autres fongicides du groupe M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Folpan 50 WP (Folpète) Fongicide ou les fongicides du même groupe M avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au représentant de Adama Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1-855-264-6262.

MISES EN GARDE:

Vérifier la compatibilité de toute combinaison de pesticides avant de préparer un mélange en réservoir, à moins qu'un usage antérieur des mêmes substances ensemble ait démontré qu'elles étaient physiquement compatibles. L'activité fongicide du produit est réduite s'il est combiné à une substance fortement alcaline comme la chaux hydratée. Ce produit ne devrait pas être utilisé avec ou immédiatement après une pulvérisation d'huile.

MODE D'EMPLOI:

Remplir presque complètement le réservoir du pulvérisateur et verser la quantité recommandée de Folpan sur la surface de l'eau. Le fongicide peut être mélangé d'avance dans un seau à moitié rempli d'eau. Ce mélange est ensuite versé à travers un tamis dans le réservoir presque rempli du pulvérisateur. Finir de remplir le réservoir. Garder l'agitateur en marche durant le remplissage et la pulvérisation. Ne pas laisser la solution immobile sans agitation. Ne pas utiliser dans un appareil de type à engrenages à faible volume.

RECOMMANDATIONS:

À moins d'indication contraire, les doses sont données en kilogrammes de Folpan 50 WP (Folpète) Fongicide par 1000 litres d'eau.

POMMES, POMMETTES - alternariose, pourriture noire, tache phoméenne, moucheture, tavelure, tache de suie: Employer 1,5 à 2,0 kg dans 1000 litres d'eau. Appliquer dans le cadre d'un programme régulier de protection à partir du débourrement jusqu'à la cueillette.

EST DU CANADA: Les traitements effectués durant la période critique (juste avant la floraison jusqu'à 30 jours après la chute des pétales) peuvent causer une roussissure sur des variétés sensibles telles que Golden Delicious, Red Delicious et Stayman Winesap.

OUEST DU CANADA: Ne pas employer entre la floraison et le mois de juillet, afin d'éviter des dommages. Ne pas appliquer moins d'un jour avant la cueillette.

RAISINS - branche moribonde: Employer 2,0 kg dans 1000 litres d'eau. Appliquer lorsque les nouvelles pousses mesurent de 2,5 à 5,0 cm de longueur, et répéter lorsque la croissance atteint 10 à 15 cm. Ne pas appliquer moins d'un jour avant les vendanges.

Pourriture noire, mildiou: Employer 2,0 kg dans 1000 litres d'eau. Appliquer juste avant la floraison, juste après la floraison et dans la première pulvérisation de couverture. Pour combattre le mildiou, un traitement additionnel 2 à 3 semaines plus tard pourrait être nécessaire. Ne pas appliquer moins d'un jour avant les vendanges.

Blanc: Employer 2,0 kg dans 1000 litres d'eau. Appliquer 2 à 3 semaines après la floraison et répéter à des intervalles de 2 semaines selon les besoins. Ne pas appliquer moins d'un jour avant les vendanges.

FRAISES - moisissure grise, tache des feuilles: Employer 2,0 kg dans 1000 litres d'eau. L'utiliser jusqu'à 2000 litres de mélange par hectare. Appliquer avant l'infection initiale et répéter à des intervalles de 7 jours pour protéger les fraises jusqu'à la cueillette. Ne pas appliquer moins de 1 jour avant la cueillette.

CANNEBERGES (ATOCAS) - pourriture des baies: Employer 10 kg par hectare. Appliquer lorsque 5% des fleurs sont ouvertes. Répéter à des intervalles de 10-14 jours plus tard lorsque 50-75% des fleurs sont ouvertes. Appliquer jusqu'à 2000 litres de mélange par hectare. Ne pas appliquer moins de 30 jours avant la cueillette.

CONCOMBRES, MELONS, CITROUILLES, COURGES - anthracnose, mildiou, blanc: Employer 2,0 à 4,0 kg dans 1000 litres d'eau. Appliquer jusqu'à 2000 litres de mélange par hectare, selon les dimensions des sarments. Ne pas appliquer moins d'un jour avant la cueillette.

TOMATES - anthracnose: Employer 4,0 kg dans 1000 litres d'eau. Appliquer durant la première floraison et répéter à des intervalles de 7 jours jusqu'à la cueillette. Appliquer jusqu'à 2000 litres de mélange par hectare. Ne pas appliquer moins d'un jour avant la récolte.

ROSES - mildiou: Employer 2,0 kg dans 1000 litres d'eau. Appliquer dès l'apparition des jeunes feuilles. Répéter à des intervalles de 7 à 10 jours ou selon les besoins.

OEILLETS - brûlure alternarienne: Employer 2,0 kg dans 1000 litres d'eau. Appliquer 2 semaines après la mise en terre et traiter 3 ou 4 fois à des intervalles de deux semaines.

POINSETTIAS (DE SERRE) - pourriture des racines: Employer 2,0 à 2,25 kg dans 1000 litres d'eau. Appliquer au moment de la mise en terre. Utiliser 0,57 litre de mélange par pot de 20 cm. Répéter 10 jours plus tard.

AZALÉES - pourridié des boutures: Employer 1,5 à 3,0 kg dans 1000 litres d'eau. Faire tremper les boutures pendant 15 à 30 minutes avant de les planter.

TAGÈTES, ZINNIAS - tache foliaire alternarienne: Employer 2,0 kg dans 1000 litres d'eau. Appliquer lorsque les plants sortent de terre et répéter à des intervalles de 3 à 7 jours. Adopter l'intervalle réduit durant des périodes de nouvelle croissance rapide et de graves risques d'infection occasionnés par des pluies ou une humidité élevée.

ASTERS, REINES MARGUERITES, PHILOX - blanc: Employer 2,0 kg dans 1000 litres d'eau. Appliquer avant l'apparition de la maladie et répéter à des intervalles de 7 à 10 jours. Accroître la fréquence des traitements durant des périodes de nouvelle croissance rapide et de graves risques d'infection occasionnés par des pluies ou une humidité élevée.

CHRYSANTHÈMES - blanc, tache septorienne: Employer 2,0 kg dans 1000 litres d'eau. Appliquer immédiatement après la mise en terre et répéter à des intervalles de 7 à 10 jours. Accroître la fréquence durant des périodes de nouvelle croissance rapide et de graves risques d'infection occasionnés par des pluies ou une humidité élevée.

IRIS - tache hétérosporienne: Employer 2,0 kg dans 1000 litres d'eau. Appliquer lorsque les plants sortent de terre et répéter à des intervalles de 7 à 10 jours.

MUFLIERS – anthracnose, blanc: Employer 2,0 kg dans 1000 litres d'eau. Appliquer lorsque les plants sortent de terre et répéter à des intervalles de 3 à 7 jours. Adapter l'intervalle réduit durant des périodes de nouvelle croissance rapide et de graves risques d'infection causés par des pluies ou une humidité élevée.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, à l'écart des aliments et des moulées. Garder à une distance prudente de la chaleur, du feu et des étincelles. Peut irriter les yeux, le nez, la gorge et la peau. Peut causer une irritation ou sensibilisation de la peau; éviter tout contact répété du produit avec la peau. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation ou la poussière du produit. Ne pas contaminer les aliments ou les moulées. Ne jamais contaminer aucune étendue d'eau.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION:

1. Suivre les instructions provinciales pour tout nettoyage additionnel nécessaire du récipient avant son élimination.
2. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel.
3. Éliminer le récipient conformément aux exigences provinciales.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux cas de déversement ainsi que pour le nettoyage les déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))